

INTRODUCTION

POUR QUI ET POURQUOI?

Le consentement libre et éclairé des patients est une obligation légale, préalable à tout traitement médical comme chirurgical. Elle se double pour nous d'un engagement moral. En effet, le patient ne doit pas seulement se voir expliquer la nature de sa pathologie, son traitement et les conséquences éventuelles de ce dernier, mais doit aussi disposer d'un support d'informations fiable et vérifié concernant sa ou ses pathologies. Un patient comprenant mieux la nature de sa maladie et les raisons qui poussent son médecin à lui proposer un traitement est naturellement amené vers une meilleure gestion de sa thérapeutique.

La multiplication des sources d'informations disponibles à l'heure actuelle est à double tranchant. S'il est vrai que le patient peut ainsi de lui-même mieux comprendre sa pathologie, il s'expose, en recherchant ces données auprès de sources non validées, au risque d'une compréhension tronquée ou même fausse de sa pathologie et de son traitement.

Ces pages, sans être bien entendu exhaustives, sont pensées comme un recueil simple des informations dont un patient doit pouvoir bénéficier afin de mieux intégrer des notions médicales qui leur sont parfois étrangères.



LUDOVIC KAMINSKI
ÉRIC FAVRE

